

ÉCRITURE SAINTE ou Écriture, Saintes Écritures, Écritures

Voir les versets relatifs

ou Écriture, Saintes Écritures, Écritures

Expressions qui désignent, dans le langage religieux, la littérature renfermée dans les deux parties de la Bible.

–Les sources du Pentateuque insistent sur le fait que Jéhovah écrivit les paroles du Sinaï ([Ex 34](#), [De 5](#)) et ordonna à Moïse d'écrire le livre de l'alliance divine ([De 31](#), [Ex 24](#), cf. [2Ro 22:8](#) où il semble bien que le Deutéronome ait été considéré comme le premier livre de l'Écriture ; voir aussi [Jer 30](#), [Hab 2](#), etc.).

Ainsi, dès l'origine, l'idée d'Écriture fut liée en Israël à celle de loi, d'ordre divin et de révélation. Dès que la première partie du canon hébreu, la plus sacrée : la Loi, fut fixée, on dit : il est écrit, pour s'y référer. C'est ainsi qu'après l'exil, [2Ch 30:5,18](#), [Esd 3:4](#), [Ne 8:15](#) (remarquer [Ne 8:14](#)) emploient l'expression : « Comme il est écrit » (hébreu kakkâtoub ; LXX : kata tèn graphên ou para t.g.) pour renvoyer leurs lecteurs à [Ex 12](#), [No 9](#), [Le 23](#).

Paul, dans [Ro 1:17](#) [2:24](#), etc., reproduit exactement la formule : « comme il est écrit » (kathôs gégraptai) en citant les prophètes. Jésus dit : « Il est écrit » en citant le [Ps 91](#) ([Mt 4:4](#)), etc. A mesure que les livres de la Bible hébraïque étaient devenus littérature sacrée, normative, on les avait tous englobés dans l'expression générale : Écriture

Les écrivains du N.T., suivant en cela les rabbins, désignent couramment l'A. T, sous le nom de « l'Écriture » (hê graphe, [Jn 7:38](#) [10:35](#), [Ac 8:32](#), [Ga 3:8,22](#), [Jas 2:8](#), [1Pi 2:6](#), [2Pi 1:20](#), etc.), « les Écritures » (hai graphai, [Mt 21:42](#) [22:29](#), [Mr 12:24](#), [Lu 24:27](#), [Jn 5:39](#), [Ac 17:3-11](#), [1Co 15:3](#), etc.) ou « Saintes Écritures » (graphai hagiai, [Ro 1:2](#)). Il leur arrive aussi de renvoyer à tel ou tel passage de l'A. T, en disant simplement : graphe. « N'avez-vous pas lu cette écriture ? » (Jésus dans [Mr 12:10](#), cf. [Lu 4:21](#), [Jn 19:37](#), Pierre dans [Ac 1:16](#)).

Seul [2Ti 3:15](#) et suivant emploie l'expression « saintes lettres » dans un passage où nous voyons l'idée d'inspiration étroitement liée au terme Écriture. Ce qui s'était passé pour l'A. T, se passa aussi pour le N.T., à mesure que ses livres devinrent canoniques et qu'une notion étroite de l'inspiration les confondit avec la Parole de Dieu. Déjà la deuxième épître de Pierre donne le nom d' Écritures aux lettres de saint Paul ([2Pi 3:16](#)). L'ép. Barn. 4:4 cite une parole du Christ comme « Écriture » ; 2 Clém. 2:4 cite aussi une déclaration du Christ comme « Écriture » ; Polycarpe applique ce terme à une citation latine du N.T.

A part ces exceptions, nous ne connaissons aucun écrivain avant la seconde moitié du II e siècle qui emploie le terme « Écriture » pour les textes du N.T. A partir d'Irénée, l'usage devint courant de désigner par Saintes Écritures la Bible tout entière. Voir Canon de l'A. T, et du N.T. Alex. W.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



14 PARTAGES